



CHRONOLOGIE

- *Automne 2014 : premiers survols de sites sensibles en France par des drones non autorisés.*
- *6 novembre 2014 : lancement des travaux interministériels de lutte contre les drones malveillants, sous l'autorité du SGDSN.*
- *18 décembre 2014 : annonce appel à projets « flash » SGDSN/ANR visant à développer des moyens de lutte contre les drones malveillants de faibles dimensions.*
- *30 janvier 2015 : remise au Premier ministre des premières conclusions des travaux interministériels de lutte contre les drones malveillants.*
- *3 avril 2015 : sélection des projets de lutte anti-drones ANGELAS (ONERA), BOREADES (CS) et SPID (ROBOOST).*
- *28 mai 2015 : colloque international « les drones aériens civils : opportunités et risques » organisé par le SGDSN au Conseil économique, social et environnemental à Paris.*
- *1^{er} juin 2015 : démarrage des trois projets de lutte anti-drones sélectionnés par le SGDSN et l'ANR (travaux de de 12 à 18 mois).*
- *1^{er} octobre 2015 : mise en place du « C-UAV Pioneer Group » regroupant Allemagne, Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède.*
- *20 octobre 2015 : remise du rapport « L'essor des drones aériens civils en France : enjeux et réponses possibles de l'Etat » au Parlement.*
- *25 mars 2016 : dépôt proposition de loi relative au renforcement de la sécurité de l'usage des drones civils par les sénateurs Jacques Gautier et Xavier Pintat.*
- *10 juin au 10 juillet 2016 : mise en place de capacités intérim de lutte anti-drones pendant la compétition EUROFOOT 2016 qui s'est déroulée sur dix villes françaises.*
- *25 octobre 2016 : publication au journal officiel de la loi n°2016-1428 du 24 octobre 2016 relative au renforcement de la sécurité de l'usage des drones civils.*
- *18 novembre 2016 : démonstration combinée des démonstrateurs des projets ANGELAS, BOREADES et SPID sur la base aérienne 107 « Sous-Lieutenant René Dorme » de Villacoublay.*